

## **APPEL DU G10 concernant le travail et le respect de la santé**

Compte tenu de la situation de crise exceptionnelle, le G10 suit quotidiennement la situation sur le terrain. Après une vidéoconférence tenue aujourd'hui, les représentants des employeurs et des travailleurs du G10 entendent lancer l'appel suivant :

Le G10 souhaite rappeler une nouvelle fois et souligner que (1) les consignes sanitaires et la distanciation sociale doivent être respectées, (2) le télétravail doit être organisé là où cela est possible, (3) tout doit être mis en œuvre pour respecter ces règles dans les secteurs/entreprises essentiels (tels que définis par l'arrêté ministériel), et (4) ces règles, et en particulier la distanciation sociale, doivent être respectées dans les secteurs/entreprises dits non essentiels.

Parallèlement, le G10 insiste sur le fait que la santé de chacun est primordiale et que les règles édictées par les autorités en la matière doivent dès lors être strictement et scrupuleusement respectées par tous. Afin d'aider les employeurs et les travailleurs, le G10 a élaboré une note contenant des recommandations et des bonnes pratiques sur la manière de mettre en œuvre des principes tels que la distanciation sociale et les règles d'hygiène.

Le G10 appelle également à ce que pendant ces moments de crise, tous les mécanismes de concertation soient utilisés et respectés avec pragmatisme pour résoudre les difficultés et/ou problèmes concrets qui surgissent dans les secteurs et dans les entreprises. Il appelle chacun des acteurs à faire preuve de responsabilité.